

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **8 octobre 2012**

Délibération n° 2012-3306

commission principale : urbanisme

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Meyzieu

objet : Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Quartier des Plantées - Aménagement des pieds d'immeuble Bourgogne, Berlioz, Plantées 4 - Bilan de clôture du mandat de travaux - Quitus donné à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL)

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Rapporteur : Monsieur David

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 28 septembre 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 10 octobre 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, MM. Buna, Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Philip, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mmes Dognin-Sauze, Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Mme Laval, MM. Lebuhotel, Lelièvre, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Martinez, Millet, Nissanian, Ollivier, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yérémiann.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Longueval), MM. Daclin, Crimier (pouvoir à M. Barral), Mme Pédrini (pouvoir à M. Rivalta), MM. Abadie (pouvoir à M. Desseigne), Passi (pouvoir à M. Réale), Crédoz (pouvoir à M. Martinez), Blein (pouvoir à M. Sécheresse), Balme (pouvoir à M. Plazzi), Chabert (pouvoir à M. Buffet), Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Léonard (pouvoir à M. Quiniou), Mmes Palleja, Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Touraine), M. Vurpas (pouvoir à M. Joly).

Absents non excusés : Mme Bailly-Maitre, MM. Darne JC., Hugué, Kabalo, Louis, Morales, Muet, Uhlrich.

Conseil de communauté du 8 octobre 2012**Délibération n° 2012-3306**

commission principale :	urbanisme
commune (s) :	Meyzieu
objet :	Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Quartier des Plantées - Aménagement des pieds d'immeuble Bourgogne, Berlioz, Plantées 4 - Bilan de clôture du mandat de travaux - Quitus donné à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL)
service :	Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 19 septembre 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Par délibération n° 2004-2170 du 18 octobre 2004, le Conseil de communauté a approuvé le programme de requalification du quartier des Plantées 4 - Aménagement des pieds d'immeuble "Bourgogne, Berlioz, Plantées 4" à Meyzieu.

La réalisation des travaux de l'opération a été confiée à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) par voie de mandat.

Le montant de l'enveloppe financière de ce mandat liée aux travaux avait été fixé à 1 117 154,82 € HT (après avenants n° 1 et 2), soit 1 336 117,16 € TTC, comprenant une rémunération du mandataire de 69 660 € HT, soit 83 313,36 € TTC.

A ce jour, les travaux sont achevés conformément au programme. Le bilan de clôture présenté par la SERL le 20 octobre 2011 et visé par monsieur le commissaire aux comptes fait ressortir un montant de dépenses de 1 302 064,73 € TTC dont 83 313,36 € TTC pour la rémunération du mandataire.

Le bilan global de l'opération pour la Communauté urbaine de Lyon est le suivant :

Dépenses	Total (en € TTC)	Recettes	Total (en € TTC)
travaux	1 044 746,17	versement Communauté	1 297 899,06
études	160 533,59	<i>dont travaux</i>	<i>1 212 395,11</i>
frais divers	7 639,21	<i>dont rémunération</i>	79 147,72
frais financiers	5 832,38		
rémunérations	83 313,38	solde à verser sur rémunération	4 165,67
Total	1 302 064,73	Total	1 302 064,73

Pour solder ce mandat, la Communauté urbaine de Lyon s'acquittera du solde de la rémunération de la SERL pour un montant de 3 483,00 € HT, soit 4 165,67 € TTC ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve le bilan de clôture définitif arrêté le 20 octobre 2011 et présenté par la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) pour le mandat concernant la requalification du quartier des Plantées 4 - Aménagement des pieds d'immeuble "Bourgogne, Berlioz, Plantées 4" à Meyzieu.

2° - Donne quitus à la SERL de sa mission de mandataire.

3° - Autorise monsieur le Président à verser le solde de la rémunération de la SERL pour un montant de 4 165,67 € TTC.

4° - La dépense correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2012 - compte 2315 - fonction 824 - opération n° OP17O0836.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 10 octobre 2012.